

# STAGES EN PSYCHOLOGIE ET EDUCATION

---

Dans le cadre du pilier BA en psychologie et éducation et du pilier MA psychologie et éducation du MA en ScS, les étudiant-e-s ont la possibilité de suivre des stages de recherche ou des stages pratiques.

Au niveau du BA, il est possible de suivre un stage de recherche ou un stage pratique dans un pilier principal en psychologie et éducation à 90ECTS ou 120 ECTS. Les stages dont partie du bloc 8 du plan, et peuvent aller jusqu'à 6 ECTS dans le pilier à 90 ECTS ou 12 ECTS dans le pilier à 120 ECTS.

Au niveau du MA, il est possible de suivre un stage de recherche ou un stage pratique pouvant aller jusqu'à 5 ECTS dans un pilier MA à 90ECTS, et jusqu'à 30 ECTS dans un pilier MA ScS en psychologie et éducation à 120 ECTS. Les stages peuvent être validés dans le tronc commun ou dans le pilier de psychologie et éducation.

**Pour les stages de recherche :** prendre contact directement le ou la professeur-e responsable, qui fixera d'entente avec l'étudiant-e- les modalités du stage et son évaluation.

**Pour les stages pratiques :** l'étudiant-e prendra contact avec le ou la responsable de pilier (respectivement Bachelor ou Master). En Master, l'étudiant-e consulte aussi son ou sa directrice de mémoire pour s'assurer de la cohérence du projet de formation. Le stage est ensuite régulé par la responsable de pilier (BA, resp. prof. Antonio Iannaccone) et au MA, de pilier psychologie et éducation (resp. prof. Tania Zittoun), ou dans le Tronc Commun (resp. prof. Janine Dahinden)

## **Démarche pour tous les stages dans un pilier psychologie et éducation (BA et MA):**

### **Avant le stage**

1. Entretien préliminaire avec le ou la responsable du pilier correspondant (voir ci-dessus) pour évaluer la cohérence et la faisabilité du projet de l'étudiant-e
2. Pour les stages pratiques, après accord du ou de la responsable de pilier, remplir la fiche de stage et la faire signer par la personne responsable de stage sur le terrain.

Une fois rempli et signé, le formulaire (version imprimée originale ou pdf) est à remettre à :

Tania Zittoun - Institut de Psychologie et Education - Faculté des Lettres et Sciences humaines -

Université de Neuchâtel - Espace Tilo Frey 1 – CH 2000 Neuchâtel

Et/ou [tania.zittoun@unine.ch](mailto:tania.zittoun@unine.ch)

3. Pour les stages de recherche, fixer les modalités de travail et de restitution/évaluation, et le nombre de crédits associés.

## **Après le stage**

1. Pour un stage pratique : remise d'un rapport de stage.

Le rapport de stage est un document d'environ 5 pages qui :

- 1) Décrit le lieu où vous effectuez votre stage (ce qui s'y fait, qui, comment, etc.) ;
- 2) Décrit votre rôle, les activités que vous avez effectuées durant votre stage et, le cas échéant, les responsabilités que vous avez assumées;
- 3) Analyse une partie de ce que vous avez observé ou fait (une situation, une activité, une relation...) à partir d'une notion/concept vu durant vos études à Neuchâtel
- 4) Met en évidence ce que vous avez appris (ou non)
- 5) Conclut avec un petit bilan.

Le rapport doit respecter les règles d'écriture habituelles (normes APA etc.).

L'étudiant-e joint également une copie de l'attestation de stage signée (indispensable), et fournit le contact téléphonique et email de la personne responsable de stage, pour que l'enseignant-e responsable puisse échanger brièvement avec lui/elle.

Le stage est validé sur la base de ces documents.

2. Pour un stage de recherche : l'enseignant-e évalue et transmet la note selon les modalités convenues.

Version septembre 2022/TZ